

BON DE COMMANDE DU SERVICE DE VIDANGE ET D'ENTRETIEN D'UN SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Je soussigné(e) M. ou Mme
fais appel à la Communauté de Communes de Bièvre Est pour effectuer l'entretien courant de mon système d'assainissement individuel.

J'ai pris connaissance et accepte les conditions générales du service jointes au présent document ou disponible sur le site internet www.cc-bievre-est.fr (rubrique Services/Environnement/Assainissement).

Je m'engage à payer le montant réel de la prestation sur la base du bon de travail établi avec le prestataire le jour de l'intervention.

L'installation à vidanger est située :

Adresse précise :

Code postal :

Commune :

Tél (obligatoire pour contact rapide) :

Adresse de facturation (si différente) :

Code postal :

Commune :

Renseignements indispensables pour la programmation de l'intervention :

1) Cochez dans le **bordereau ci-joint** la ou les prestations que vous souhaitez faire réaliser (vidange de fosse, curage des drains d'épandage, pompage d'un puits perdu, location d'une mini caméra...)

2) Période de vidange souhaitée :

Mars-Avril Mai Juin-Juillet Septembre Novembre

Si un trop grand nombre d'inscrits ne permet pas la réalisation de votre intervention sur la période choisie, la Communauté de Communes de Bièvre Est se réserve le droit de décaler votre intervention sur la période suivante.

3) Autre(s) information(s) nécessaire(s) au vidangeur

(difficulté d'accès, dégagements des regards à réaliser, longueur de tuyau > 50 m, horaire de passage...) :

.....

.....

.....

.....

Volume de votre fosse en m³ (si vous le connaissez) :

A RENVoyer avec le bordereau signé :

Régie des Eaux de Bièvre Est Service SPANC

Parc d'activités Bièvre Dauphine
1352 Rue Augustin Blanchet - 38690 COLOMBE
ou par courriel à : regiedeseaux@cc-bievre-est.fr

Renseignements administratifs au 04 76 31 58 66 (Régie des eaux de Bièvre Est)

Renseignements techniques au 04 76 31 84 49 (Aoste Vidange)

BORDEREAU DES PRESTATIONS

Veillez cocher les différentes prestations souhaitées

Descriptif des prestations	Prix ⁽¹⁾ € TTC	Prestation souhaitée (cochez la case souhaitée)
<p>Vidange d'une fosse ⁽²⁾ Nature de l'intervention - vidange d'une fosse toutes eaux, d'une fosse septique, d'un bac dégraisseur, d'une fosse à usage de fosse septique ou fosse toutes eaux jusqu'à 3 m³, - nettoyage du préfiltre, filtre décolloïdeur intégré ou séparé de la fosse, des regards, postes de relèvement et pompes, - ouvrages dégagés dont la vidange nécessite la mise en place de 50 mètres de tuyaux maximum, transport des boues dans un site agréé curage des canalisations entre la fosse et les regards, test de bon écoulement remise en eau de la fosse avec l'eau fournie par l'utilisateur, établissement d'un bordereau d'intervention Si le curage de la fosse et du bac à graisses est inférieur à 3 m³, le curage du puits perdu pourra être réalisé à condition que le volume total vidangé (fosse, bac à graisses et puits perdu) n'excède pas 3 m³. Forfait jusqu'à 3 m³</p>	121,00 €	<input type="checkbox"/>
<p>Au delà de 3 m³, par tranche de 1 m³ supplémentaire</p>	22 € m ³ supplémentaire(s)
<p>Élimination des boues sur une station d'épuration ⁽²⁾ Par m³ (la quantité réelle sera définie lors de l'intervention)</p>	29,70 € m ³ (estimation)
<p>Mise en place d'une longueur de tuyaux d'aspiration supérieure à 50 mètres Par tranche de 10 mètres supplémentaires</p>	11,00 €	<input type="checkbox"/>
<p>Dégagement des regards de visite Par heure</p>	55,00 €	<input type="checkbox"/>
<p>Vidange et nettoyage d'une micro station Forfait</p>	121,00 €	<input type="checkbox"/>
<p>Curage de drains d'épandage (jusqu'à 50 ml maxi) Forfait</p>	33,00 €	<input type="checkbox"/>
<p>Curage et pompage d'un puits perdu Forfait</p>	55,00 €	<input type="checkbox"/>
<p>Location d'une mini caméra, mise à disposition du matériel, recherche et localisation du système ou problèmes divers. Par tranche d'une heure Heure supplémentaire</p>	88,00 € 66,00 €	<input type="checkbox"/>

⁽¹⁾ Les tarifs applicables à ces prestations sont définis chaque année par délibération de la communauté de communes. Ils sont notamment disponibles sur notre site internet www.cc-bievre-est.fr. Le taux de TVA pour l'assainissement est de 10 %.

⁽²⁾ A remplir obligatoirement.

**Ce service ne concerne pas les interventions d'urgence.
 L'objectif de ce service est l'entretien régulier et préventif des installations.**

Prénom NOM :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :